

Nombre de conseillers

En exercice : **27**

Présents : **21**

Absents : **6**

- dont suppléés : **0**

- dont représentés : **4**

Votants : **25**

- dont « pour » : **25**

- dont « contre » : **0**

- dont abstention : **0**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix-neuf, le trente septembre à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 26 septembre 2019 se sont réunis dans la salle de réunion de la maison de la vallée à Barcelonnette sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence, ANDRE Michèle, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès et OKROGLIC Dominique, MM. BOUGUYON Yvan, FRELASTRE Jean Michel, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, BEHETS Jan (*départ après la question 13*), BULTEL Jean Pierre, MASSE Roger, TRON Jean-Michel, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

EXCUSES : Mmes LAE-ESMENJAUD Marie Hélène ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle et ESPANET Martine ayant donné pouvoir à Mme OKROGLIC Dominique, MM. BAGUE Patrice ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BOUVET Patrick ayant donné pouvoir à M. FERRON Jean et M. MILLION-ROUSSEAU Daniel.

SECRETARE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n°2019 /146

OBJET : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LA PRESIDENTE EN VERTU DES DELEGATIONS QUI LUI ONT ETE DONNEES PAR LE CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 10 JANVIER 2017.

VU sa délibération n°2017/10 du 10 janvier 2017.

Le Conseil de Communauté,
Après délibéré,

- **PREND ACTE** des décisions de la Présidente visées ci-dessous :
 - Décision 2019/014 du 8/7/2019 :
TRAVAUX SENTIERS POUR UN MONTANT DE 4 900.00 € HT AUPRES DE L'ONF.
 - Décision 2019/015 du 10/7/2019 :
REFECTION D'UN RESEAU D'EAUX USEES QUARTIER LES PELLISIERS A ENCHASTRAYES POUR UN MONTANT DE 5 500.00 € HT AUPRES D'EIFPAGE TP.
 - Décision 2019/016 du 30/7/2019 :
APPUI A LA MISE EN ŒUVRE NOUVELLE CHARTE FORESTIERE POUR UN MONTANT DE 9 500.00 € HT AUPRES DE L'AGENCE ALCINA.
 - Décision 2019/017 du 24/9/2019 :
MAÎTRISE D'ŒUVRE STEP DE LARCHE POUR UN MONTANT DE 25 590.00 € HT AUPRES DE SAUNIER INFRA.
 - Décision 2019/018 du 25/9/2019 :
ACQUISITION VEHICULE 4X4 MITSUBISHI POUR UN MONTANT DE 13 092.27 € HT AUPRES DE SELV-SAS.
 - Décision 2019/019 du 26/9/2019 :
LEVES TOPOGRAPHIQUES TORRENTIELS POUR UN MONTANT DE 6 400.00 € HT AUPRES DE SINTEGRA.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY